

Projet de campus universitaire
Compte rendu de la rencontre 2

Rencontre 2 Comité d'accompagnement, session de travail

Objet : **Programmation des parcs**

Date : 12 février à 19h

Lieu : Centre communautaire intergénérationnel d'Outremont
999, avenue McEachran, Outremont

Étaient présents :

Isabelle Arsenault	Comité Environnement et développement durable
Pierre Beaudet	Directeur général de l'arrondissement d'Outremont
Pierre Beaupré	
Sylvain Blais	Comité Sport, loisir et vie communautaire
Louise Cayer	Service des loisirs et de la culture, Arrondissement d'Outremont
Marie Cinq-Mars	Mairesse de l'arrondissement d'Outremont
Marie-Sophie Couture	Directrice, Convercité
Geneviève Derome	Comité citoyens Gare de triage
Véronique Dubois	Parc canin
Sylvain Ducas	Chef de projets, Bureau de projets, SMVTP, Ville de Montréal
Élisabeth Hudon	Comité des nuisances ferroviaires
Maryse-Pascale Leduc	
Carlos Lopez	Jardins communautaires
Marie-Claude Massicotte	Division des parcs, Ville de Montréal
Isabelle Perrault	Comité Arts et culture
Anastasia Rawicz	Comité Environnement et développement durable
Sonia Saint-Laurent	Service des loisirs et de la culture, Arrondissement d'Outremont
Nicole Trudeau	Comité Sécurité publique et stationnement
Francine Unterberg	Comité Relations intercommunautaires
Philippe Warin	Collège Stanislas

1) Mot de bienvenue

a) Mot de bienvenue de Mme Cinq-Mars, mairesse de l'arrondissement d'Outremont

Madame Marie Cinq-Mars souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle précise que l'ensemble des membres du comité d'accompagnement a été rencontré et a adhéré à la démarche proposée. Une seule personne n'a pas signé l'entente d'engagement.

b) Présentation des objectifs de la rencontre

Mme Cinq-Mars précise les objectifs de la rencontre soit :

- Un retour sur les études réalisées en ce qui a trait aux besoins en parcs et espaces verts pour l'arrondissement d'Outremont
- La perception des besoins relatifs à certaines activités
- Un travail de réflexion sur l'objet, les clientèles ainsi que la programmation possible des trois parcs et espaces verts identifiés soit le parc de quartier, la place centrale et le parc de voisinage.

2) Le compte rendu du 27 novembre 2008

Les membres du comité d'accompagnement approuvent le compte rendu. Un participant demande l'ajout de commentaires portant sur la diffusion publique des informations et des réflexions. L'ajout suivant sera intégré au compte rendu du 27 novembre :

« Un participant se questionne sur la pertinence de la confidentialité des informations et des discussions. Il est précisé par Mme Couture que les comptes rendus seront rendus publics une fois approuvés par les membres du comité d'accompagnement. Cette restriction est demandée afin de s'assurer que les comptes rendus diffusés reflètent bien les commentaires des membres. D'autre part, la volonté d'amorcer un dialogue constructif entre la Ville de Montréal, l'arrondissement d'Outremont et les membres du comité d'accompagnement s'accompagne d'échange d'information privilégiée et d'hypothèses de travail. Tant que les études ne seront pas complétées, les partenaires demandent une certaine retenue des membres du comité. Les membres du comité d'accompagnement acceptent cette restriction. »

3) Analyse des besoins en espaces verts et des scénarios de développement

Madame Louise Cayer, directrice du Service des loisirs et de la culture de l'arrondissement d'Outremont, présente les grandes lignes des études réalisées sur les besoins et les scénarios de développement des espaces verts. Elle rappelle que ces études sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Montréal (pour les adresses, voir documents d'information à la fin de ce compte-rendu.)

Il en ressort que :

- Les secteurs souffrant d'un manque d'accessibilité aux espaces verts sont les extrémités sud et est de l'arrondissement ainsi que le secteur au nord de Van Horne ;
- Les clientèles particulièrement non desservies actuellement dans l'arrondissement sont les adolescents, les jeunes adultes et les aînés ;
- Les besoins en équipements pressentis sont :
 - Les équipements pour adolescents (skate-parc)
 - Un terrain de soccer à 11
 - Des terrains multisports
 - Des aires de jeu pour enfants
 - Des aires de jeux libres
 - Des jeux d'eau ; piscine intérieure

- Des équipements pour les aînés
- Des aires de repos ;
- Certains équipements seront relocalisés dans le cadre du projet de développement du campus universitaire et de ses abords soit :
 - Les patinoires extérieures
 - Les terrains multisports (baseball, balle molle et soccer à 7 joueurs)
 - Le parc canin
 - Les jardins communautaires ;
- Les opportunités de développement d'espaces verts sont :
 - La création d'un parc de quartier (exemple du parc Beaubien)
 - La création de parcs de proximité (à l'est du campus - Champagneur)
 - La création d'une place publique centrale.

4) Préoccupations des usagers

Les membres du comité d'accompagnement représentant certaines associations ou usagers d'espaces dédiés font part de leurs besoins et de leurs préoccupations.

a) Les jardins communautaires

Les jardins communautaires existent à Outremont depuis près de 40 ans. Il existe une soixantaine de jardinets. Certaines personnes les cultivent depuis 20 à 25 ans. Les gens sont très attachés aux lieux. On apprécie particulièrement les arbres matures et les vignes. Les gens y ont mis beaucoup d'amour et d'effort. Des ratons laveurs, des marmottes, des moufettes et des sanctuaires d'oiseaux le fréquentent.

La clientèle est majoritairement composée de personnes d'un certain âge, mais pas exclusivement. Depuis quelques années, des personnes plus jeunes, des familles se sont jointes. Des tables de pique-nique ont été aménagées.

Les membres du jardin communautaire souhaitent que les jardins demeurent là où ils sont. Ils se préoccupent des arbres matures présents sur le site et désirent qu'ils soient conservés. Le caractère ombragé des jardins est très apprécié.

b) Le parc canin

Le parc canin a été aménagé sur une ancienne piste d'athlétisme désaffectée. Sa superficie actuelle est de 0,8 hectare. L'espace est clôturé. Il est équipé d'un abreuvoir, de poubelles, d'un abri et de tables à pique-nique.

La clientèle est composée essentiellement de jeunes adultes, des adultes et des aînés. Le parc est fréquenté de 7h00 à 22h00, 365 jours par an. Les heures d'affluence se situent entre 16h00 et 22h00. Ce lieu n'est pas seulement un espace de socialisation pour les chiens, mais de plus en plus pour les humains. Il existe une grande implication des usagers et c'est un lieu privilégié de rencontres intergénérationnelles. La majorité de la clientèle est originaire d'Outremont mais elle ne réside pas nécessairement à proximité. Une partie de la clientèle provient aussi de Ville Mont-Royal et de Côte-des-Neiges. Les usagers font un minimum de 30 min de marche lorsqu'ils se rendent au parc. Pour la plupart d'entre eux, il s'agit de leur seul exercice physique quotidien.

Les besoins : La superficie répond adéquatement aux besoins. Plus l'espace est restreint, plus le risque de bagarres entre chiens est multiplié. Le stationnement à proximité est essentiel, ainsi qu'un espace asphalté pour les personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, le règlement des parcs à Outremont qui interdit la présence de chiens rend le parc canin essentiel.

La préférence des usagers est qu'il n'y ait pas de relocalisation car la verdure actuellement en permet une utilisation optimale. Les préoccupations sont de deux ordres : sécurité et maintien des acquis.

- **Sécurité** : Pour assurer la sécurité des usagers, des voisins et des animaux, il faut un espace adéquat permettant de limiter le risque de batailles entre les chiens et des barrières d'une hauteur suffisante pour empêcher les chiens de sauter. L'espace réservé exclusivement aux propriétaires de chiens ne peut être proche des résidents et des enfants.
- **Maintien des acquis** : L'aménagement paysager, la présence d'arbres, de point d'eau, de poubelles, d'éclairage sont essentiels. Il permet également de maintenir un espace intergénérationnel.

Un document d'information est déposé par l'association du parc canin d'Outremont et sera distribué aux membres.

c) Les terrains sportifs

i) Le soccer

La ligue de soccer comprend entre 550 et 600 jeunes, âgés de 5 à 14 ans, inscrits à des activités tenues des mois d'avril à septembre et 400 joueurs compétitifs. Le terrain de soccer est majoritairement utilisé le samedi, de 8h00 du matin jusqu'à tard dans la soirée, sans interruption. Un problème réside dans le fait que le parc Beaubien n'est pas éclairé le soir, ce qui limite les heures en soirée.

Il n'existe pas d'espace à Outremont permettant aux adolescents (14 ans et plus), aux jeunes adultes et aux adultes de jouer alors que la demande est forte. Il existe une légère décroissance de la demande chez les enfants, mais la demande chez les jeunes adultes compense largement. On remarque que les adeptes du soccer veulent continuer à pratiquer ce sport.

Il y a une proposition présentement pour que la Ville de Montréal loue à l'Université de Montréal le site Bellingham à raison de 500 heures par saison. Cette option semble combler le besoin pour un terrain de soccer à 11 joueurs contre 11. Le futur terrain serait éclairé. Si l'entente garantissait entre 15 et 20 heures par semaine aux ligues de soccer locales, elle comblerait la demande. Cette option serait privilégiée.

Il est précisé que la dimension proposée pour le parc de quartier ne permet pas l'implantation d'un terrain de soccer à 11 joueurs mais pourrait répondre aux besoins pour le mini-soccer qui peut être joué sur des plateaux multi-sportifs.

L'École Stanislas précise que la demande pour les activités de soccer ne fait que croître. Présentement, l'École loue le terrain de baseball pour répondre à ses besoins.

ii) Le baseball et les patinoires

Le service des loisirs et de la culture précise qu'il existe trois types de clientèles pour le terrain de baseball: la régie, l'école Stanislas et les ligues d'adultes. En tout, 1 500 heures sont disponibles. Seulement 560 heures sont utilisées officiellement. Ceci ne comptabilise pas le temps des enfants qui viennent jouer librement.

L'école Stanislas précise que le temps alloué sert à combler ses besoins de terrains de soccer et non de baseball.

On fait remarquer que depuis la construction du CCI, l'utilisation des patinoires a fortement augmenté. Les patinoires sont utilisées quotidiennement jusqu'à 22h00 le soir et sont éclairées. Elles s'adressent principalement aux ligues improvisées.

d) Les autres usagers

Le service des loisirs et de la culture fait remarquer que la construction du CCI a engendré de nouvelles clientèles qui regroupent tant des jeunes familles avec enfants que des personnes âgées ainsi que certains événements. Le CCI offre également comme opportunités d'accueillir des activités sportives et de loisirs à l'année longue (dont certaines visent à répondre à la programmation d'été qui s'adresse principalement aux jeunes enfants).

5) Travail en atelier

a) Les membres du comité d'accompagnement sont séparés en trois groupes et travaillent en ateliers sur les trois sites retenus pour répondre aux besoins de la communauté limitrophe soit :

- Le parc de voisinage
- La place centrale
- Le parc de quartier.

Les membres du comité d'accompagnement sont invités à répondre aux questions suivantes. Le projet de campus universitaire offre l'opportunité de répondre à des besoins en espaces verts pour diverses clientèles.

- Pour chacun des espaces prévus, pour qui et à quelles fins devrait-il être aménagé?
- Comment sera assurée la cohabitation des diverses clientèles?
- Quels types d'activités devraient s'y retrouver?

6) Plénière

La superficie allouée aux espaces verts dans le cadre du projet de campus universitaire

- Certains participants questionnent le mode de calcul pour déterminer les superficies en espaces verts dans le cadre du projet et demandent que la superficie allouée soit substantiellement plus grande. Il est précisé par la Ville de Montréal que la référence pour estimer la demande en parc dans le cadre de l'analyse du projet de campus universitaire est la moyenne montréalaise. Ces participants proposent à la Ville de Montréal de conserver les terrains de l'actuelle cour de services municipale afin d'en faire des parcs et augmenter ainsi l'offre dans une perspective de développement durable.
- Un autre intervenant désire s'assurer que les talus le long des voies ferrées soient conservés et aménagés adéquatement, ce qui implique l'entretien et une surveillance pour garantir la qualité de l'environnement.
- Certains participants se demandent comment l'Université de Montréal répondra aux besoins de leurs étudiants et des usagers du campus universitaire.

Des références d'espaces verts à Outremont et ailleurs

- Certains participants aimeraient avoir plus d'information sur la culture des parcs à Outremont, à savoir comment ont-ils été planifiés, leur évolution à travers le temps ainsi que des références de parcs de quartier à Montréal et d'ailleurs.

a) Le parc de voisinage

Un parc romantique, un espace intime

- La majorité des participants précisent l'importance du parc de proximité comme lieu de socialisation, de rencontre pour les résidents limitrophes pour répondre aux besoins des jeunes familles.
- Plusieurs participants réfèrent à la tradition romantique des parcs d'Outremont, encadrées de maisons afin de favoriser sa sécurité et son intégration dans le quartier. Le caractère intimiste et de contemplation du parc serait à être exploité.

Un espace destiné aux jeunes familles

- Pour la majorité des participants, le parc de voisinage devrait s'adresser aux jeunes familles et aux jeunes enfants mais devrait également favoriser les relations intergénérationnelles, ce qui se traduirait par des sentiers et des bancs où les jeunes mères, les personnes âgées peuvent s'asseoir à l'ombre des arbres.
- On fait remarquer que l'environnement d'accueil comprend un nombre plus élevé qu'ailleurs de familles nombreuses hassidiques. Plusieurs garderies et centres de petite enfance se trouvent également à proximité. Le Service des loisirs et de la culture ainsi que certains participants informent que la fréquentation des parcs et des activités par ces clientèles est à la hausse.
- Un participant s'inquiète de la cohabitation entre les jeunes familles et les étudiants. Il fait remarquer que le rythme de marche n'est pas le même et que certaines clientèles pourraient se sentir brusquées. Il propose que l'accès au campus se fasse prioritairement par le métro Acadie afin d'empêcher un débordement de cette clientèle étudiante dans le quartier.
- Certains participants se questionnent sur la nécessité de tout encadrer dans le cadre d'un parc de voisinage. On propose des espaces verts sans vocation déterminée. La contemplation et l'appropriation spontanée d'espaces par certaines clientèles (jeunes familles, personnes âgées, jeunes adultes) devraient être privilégiées.
- Pour la majorité des participants, le parc de voisinage devrait faire parti d'un parcours pour les gens du quartier qui s'y arrêtent.

Des activités qui s'adressent à plusieurs clientèles

- La majorité des participants identifie comme activités la présence de plan d'eau et de jeux d'eau. L'idée d'une piscine extérieure est proposée par un participant mais questionnée par d'autres vue sa proximité avec la piscine J.F. Kennedy. Toutefois, plusieurs participants précisent que les besoins pour une piscine municipale sont toujours présents à Outremont.
- Certains participants souhaitent l'aménagement d'une aire de jeux pour permettre aux enfants en tricycles et en trottinettes d'y circuler en toute sécurité pour eux-mêmes et les autres usagers.
- Compte tenu qu'il s'agit d'un espace également de contemplation, plusieurs participants mentionnent la présence de bancs à l'ombre des arbres, de sentiers piétonniers, de mobilier actif (qui permet de faire de l'exercice en plein air et qui s'adresse à tout groupe d'âge).

b) La place publique

Deux vocations se dégagent des discussions sur la place publique.

Un espace central

- Pour certains, c'est une grande allée monumentale qui doit adoucir le choc entre deux typologies urbaines, le quartier et le campus universitaire. On parle de créer une place civique où la clientèle du quartier et les usagers du campus se rencontrent.
- Certains participants s'y réfèrent comme un lieu de manifestation culturelle et communautaire, ce qui libérerait les autres parcs de contemplation d'Outremont et favoriserait la cohabitation entre diverses clientèles. On propose d'y prévoir des équipements spécifiques (électricité, aménagement d'une grande place, etc.).
- Pour ces participants, il importe de planifier cette place publique pour son utilisation et son animation 12 mois par année. On y propose la présence de cafés le long de l'axe central, la création d'une place monumentale qui vient marquer la présence de l'Université.
- Pour d'autres, il s'agit d'un élément faisant partie des parcours d'espaces verts à développer dans la portion nord d'Outremont qui comprend des sentiers et des bancs où les personnes âgées, les étudiants, les jeunes adultes ou les familles viennent s'y promener.

Un espace de transition

- Pour d'autres, il importe de marquer la transition entre le quartier résidentiel et le campus universitaire. Espace de contemplation, cet espace tampon vise une appropriation spontanée par l'ensemble de la communauté.
- Certains participants se réfèrent à l'espace vert à la base de l'actuel campus universitaire, un grand boisé. Cet espace très boisé est utilisé de façon spontanée tant par les étudiants que les adolescents du quartier. Pour d'autres, le boisé actuel de l'Université ne permet pas de mettre en valeur le caractère institutionnel et l'appropriation de l'espace par la communauté.
- Certains participants s'inquiètent de la cohabitation entre les résidents et les universitaires, surtout entre les personnes âgées et les étudiants. On réitère l'importance de créer un lien efficace avec le métro Acadie afin de minimiser l'accès au quartier.

c) Le parc de quartier

Deux tables de discussion n'ont pas complété leurs réflexions face au parc de quartier.

La question du viaduc, une contrainte non résolue

- La majorité des participants se questionne sur l'avenir du viaduc et sur les dimensions exactes du parc de quartier. On demande plus d'information sur les scénarios possibles d'aménagement. M. Ducas, de la Ville de Montréal, précise que trois scénarios sont présentement à l'étude et que les membres du comité seront informés de l'évolution du dossier.
- Certains membres remettent même en question la pertinence d'avoir un parc de quartier à cet endroit et privilégient sa localisation sur les terrains municipaux aux abords du Centre communautaire intergénérationnel d'Outremont.

Des clientèles à desservir, des adolescents et des jeunes actifs

- Pour la majorité des participants, le parc de quartier devrait s'adresser à l'ensemble de la communauté comme le fait par ailleurs le parc Beaubien.
- Plusieurs participants précisent l'importance du CCI dans la dynamique du quartier. Cet équipement génère un fort achalandage dont le parc de quartier pourrait bénéficier. Plusieurs participants se réfèrent au caractère intergénérationnel comme principe de base dans le cadre de la planification du parc de quartier.
- Plusieurs participants rappellent que les adolescents et les jeunes ont des besoins spécifiques en plateaux sportifs et en équipements comme le skate-parc, les espaces libres, le mini soccer et aucun parc ne répond présentement à leurs besoins.
- Certains font également remarquer la présence de plusieurs résidences de personnes âgées dans la portion ouest du territoire, clientèle qui devrait être prise en compte dans la planification du parc de quartier. On informe que le petit parc de voisinage planifié à l'arrière du CCI et rendu possible grâce à la contribution du Comité des nuisances ferroviaires s'adressera également à cette clientèle.
- En ce qui a trait au terrain de soccer pour 11 joueurs, il est mentionné par ses représentants que le terrain Bellingham est un site plus approprié. Ni la superficie proposée pour le parc de quartier, ni les actuels terrains municipaux de la cour de services ne permet de répondre à cette activité.
- Par ailleurs, les associations présentes dans l'actuel parc réitèrent leur volonté de demeurer sur place. Elles expriment leur inquiétude face à leur relocalisation (jardins communautaires et parc canin). Elles mentionnent également la nécessité de bénéficier de stationnement pour accueillir leurs membres. Les représentants de la Ville informent que le parc de stationnement sera appelé à disparaître pour faire place aux espaces destinés aux espaces verts. Il est précisé que l'offre de stationnements sera intégrée à la nouvelle trame de rues.

- Les membres de l'association du parc canin désirent que la superficie de 0,8 hectare allouée à cette activité soit conservée. Un participant se questionne sur la proportion allouée à cette activité dans le cadre de la planification du parc de quartier et souhaite que cela ne soit pas aux dépens d'autres activités.
- Certains participants s'inquiètent de la cohabitation entre les activités sportives, les espaces dédiés aux jeunes enfants et le parc à chiens. La proximité des voies ferrées permettraient de minimiser les bruits engendrés par les activités.

7) Prochaine rencontre

a) L'objet de la rencontre

Plusieurs participants précisent l'importance d'avoir d'autres rencontres sur la programmation des parcs afin de bien cerner l'ensemble des préoccupations et des scénarios possibles.

b) Date et lieu

Les membres du comité d'accompagnement demandent à être avisés plusieurs semaines à l'avance pour la prochaine rencontre et avoir l'ordre du jour. Il est proposé que la rencontre débute à 18h.

c) Le déroulement de la rencontre et commentaires

L'ensemble des membres du comité d'accompagnement se dit satisfait du déroulement de la soirée qu'ils jugent bien structurée.

On apprécie particulièrement :

- la présence de représentants de la Ville de Montréal aux tables de discussion pour répondre aux questions
- l'écoute allouée aux membres et le respect des opinions.

d) Mot de remerciement

Madame Cinq-Mars remercie les membres du comité d'accompagnement. La mairesse précise qu'une recherche sera réalisée sur les parcs d'Outremont pour alimenter les discussions.

Compte rendu rédigé par Marie-Sophie Couture / Convercité

Documents d'information :

Le projet du campus universitaire d'Outremont, L'analyse municipale de faisabilité technique et financière du projet de campus et de ses abords, présentation aux membres du comité d'accompagnement par le Bureau des grands projets, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal, 27 novembre 2008, format PDF.

Études et analyses de la Ville de Montréal, Ville de Montréal, sur le site Internet de la Ville de Montréal à l'adresse :
http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=3256,21477616&_dad=portal&_schema=PORTAL

L'Office de la consultation publique de Montréal, rapport de la consultation publique 2007
<http://www2.ville.montreal.qc.ca/ocpm/pdf/P16/Rapport.pdf>

D'autres études portant sur l'analyse des besoins en parcs et sur des scénarios de planification en parcs sont disponibles aux adresses suivantes :

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/mtl_2025_fr/media/documents/Campus_Outremont_Parcs_Synthese_19112008.pdf

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/mtl_2025_fr/media/documents/campus_outremont-parcs_developpement_de_scenarios-planicite-19-11-2007.pdf

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/mtl_2025_fr/media/documents/campus_outremont-parcs_evaluation_besoins_proposition_aménagement.pdf

L'Association des propriétaires de chiens d'Outremont a déposé le 12 février dernier un document de réflexion sur leurs besoins et préoccupations que vous trouverez ci-joint.